

Cultivateur !

Pour qui voteras-tu ?

**LA FÉDÉRATION HUY-WAREMME
DU PARTI OUVRIER**

*vous recommande de lire et de faire lire
cette brochure
et de vous en souvenir le 24 Mai.*

Les cultivateurs vont-ils, une fois de plus, se laisser berner par des aventuriers ?

Les cultivateurs se rangent, sans aucun doute, dans la catégorie des petites gens qui peinent durement pour s'assurer l'existence. En Belgique, sur un million 130.000 exploitations agricoles, il y en a plus d'un million de moins de 5 hectares. Il n'y a que 464 fermes de plus de 100 hectares et 2.490 de plus de 50 hectares.

En outre, la plupart des paysans ne sont pas propriétaires de leurs terres. Soixante pour cent d'entre eux sont des locataires. Malgré la révision de la loi sur le bail à ferme, ils sont soumis au bon plaisir de leurs propriétaires. Ils leur paient une rente foncière qui s'élève à 750 millions de francs chaque année. Le paysan doit, d'abord et avant tout, durement peiner pour acquitter ses fermages. La plupart de ceux-ci restent encore écrasants, malgré la récente loi sur la révision des fermages.

Les statistiques fiscales démontrent encore bien davantage, que la classe agricole se compose d'éléments sociaux les plus modestes. En 1931, sur les 273.596 exploitants agricoles payant la taxe professionnelle, il y en avait 259.000 ayant un revenu professionnel net de moins de 10.000 francs ! Ainsi donc, 9 paysans sur 10, gagnent moins de 10.000 francs par an ! Encore ne faut-il pas perdre de vue que ce revenu annuel est le fruit du travail de toute une famille. Car, à la campagne, comme dans le petit commerce d'ailleurs, la femme et les enfants, même lorsqu'ils sont encore fort jeunes, collaborent au travail de tous les jours. Si l'on divisait ce revenu de 10.000 francs par le nombre des membres de la famille paysanne, on aboutirait souvent à des sommes absolument dérisoires.

Le revenu professionnel des paysans devrait être considéré comme un salaire. Il y a donc lieu, par des mesures appropriées, de leur assurer un minimum vital. Cette certitude d'avoir toujours assez pour vivre, n'existe pas dans la classe agricole. Il est indispensable de la créer.

Il n'y a donc pas de doute que les agriculteurs sont des petites gens, leur sort est celui de tous ceux qui, employés, fonctionnaires, artisans, petits commerçants, ouvriers manuels, gagnent leur vie en travaillant. Dès lors, c'est en associant leurs efforts à ceux de ces autres petites gens, que les paysans peuvent escamper le salut.

De nombreux partis sollicitent les votes des agriculteurs pour les élections du 24 mai 1936.

Parmi eux, il en est de forts anciens que les cultivateurs connaissent très bien. Il en est même qu'ils connaissent trop bien, puisque ils ne leur ont apporté, depuis plus d'un demi siècle, que des trahisons et des déceptions.

Mais, il est aussi de nouveaux. Ils se présentent sous le couvert de la vertu. Ils prétendent régénérer le parti catholique. Ils font dans les campagnes, des promesses démagogiques, comme celles que Hitler fit en Allemagne, avant la conquête du pouvoir.

Le plus remuant de ces nouveaux partis, c'est le Rexisme.

En Flandre, le Rexisme a des imitateurs un peu plus anciens que lui, ce sont les nationalistes flamands et les Verdinasos.

Tous ces hommes, sans distinction, sont des catholiques. Ils se rendent parfaitement compte qu'il leur est impossible de conquérir la majorité au Parlement. Mais ils peuvent faire autre chose, du moins si leur campagne de dénigrement devait réussir. Ils peuvent reconstituer une majorité catholique.

Tout d'abord, les évêques ont conseillé de ne pas voter pour Rex, mais ils disent en même temps qu'ils sont prêts à oublier et à pardonner. C'est ce qui arrivera après les élections, si le parti catholique et les autres, qu'ils s'appellent Rex ou nationalistes flamands, devaient avoir une majorité au Parlement.

Le pays ne serait pas encore sous la dictature, mais il serait à la merci des partis catholiques réunis. Ce qui est un autre danger grave.

Impossible !

Allons donc. Ce ne serait pas la première fois que cela se passerait. En 1929, les évêques avaient condamné les nationalistes flamands. Les catholiques perdent la majorité au Conseil provincial de la Flandre Orientale. Les condamnés catholiques forment la majorité avec les bons catholiques et les évêques n'ont plus bougé. La condamnation n'existe plus.

Le rexisme, c'est la dictature

Le Rexisme n'a jamais dissimulé non plus, qu'il aspirait à la dictature, à la destruction du régime parlementaire, à l'abolition des libertés de presse, de réunion et d'opinion. Son chef, M. Degrelle, dans des déclarations qu'il fit au député français, M. Henriot, affirma son intention de faire tomber des têtes, de saboter le travail parlementaire, et de se passer de toute légalité lorsqu'il aurait conquis le pouvoir. C'est exactement le langage que tenait Hitler, quelques mois avant qu'il s'empare de l'Allemagne, où il abolit toute liberté et toute démocratie.

Le Rexisme s'enorgueillit beaucoup d'avoir rallié à son drapeau des aristocrates, des hommes de la haute société, des riches, des puissants. Il fait ainsi l'aveu qu'il constitue un mouvement des gros contre les petits.

Parmi les candidats rexistes, se trouvent des nobles comme le comte Xavier de Grunne. Or, les agriculteurs, surtout les fermiers locataires, savent ce qui les attend si ce sont des riches propriétaires fonciers qui dirigent le pays.

Ce ne sont certainement pas des gens comme le Comte de Grunne qui accepteront de payer l'impôt foncier à la place des fermiers. Ce ne sont pas eux, non plus, qui consentiront à siéger dans des commissions paritaires avec les humbles travailleurs des campagnes, pour y discuter sur un pied d'égalité, les intérêts des petites gens de villages. Ce ne sont pas eux non plus, sûrement, qui donneront leur terre à bas prix à ceux qui les travaillent aujourd'hui, sans les posséder.

L'exemple des pays où l'on a aboli la démocratie et qui subissent un régime comme celui que les rexistes, les nationalistes flamands ou les verdinasos veulent instaurer en Belgique est profondément instructif pour ceux qui seraient tentés de les suivre.

L'agriculture en Italie

Le cultivateur est soi-disant le protégé de Mussolini. La classe paysanne représente, pour lui, la noblesse du travail. Déjà en 1927, Mussolini déclarait dans un grand discours :

« Dès ce moment, notre politique sera basée sur les intérêts des régions agricoles. Si je devais choisir entre une grande ville et un petit village je me trouverais à côté de ce dernier ».

Les paroles sont belles. Elles ne coûtent d'ailleurs rien. Voyons les actes.

Les grands propriétaires terriens ont divisé leurs domaines en lots de 10 à 20 hectares. Ces exploitations sont louées au « mezzadio », le fermier italien, d'après le système « mezza-a-mezza », c'est à dire moitié-moitié. Cela revient à ceci : que le fermier doit remettre au propriétaire la moitié de sa récolte totale.

Dès lors, il ne faut plus s'étonner que le fermier soit condamné à une vie misérable. Il est tellement pauvre qu'il ne peut même pas faire des frais pour augmenter le rendement. D'ailleurs, à quoi bon puisque le propriétaire empocherait tout de même la moitié ? Dans la plaine du Pô, la pellagra, une maladie qui se déclare quand on ne mange que de la pâpe au maïs, fait de plus en plus de victimes.

Beau régime ! où le propriétaire prend la moitié de la récolte et le fermier n'a que du maïs à manger.

Mais le petit cultivateur ? Son sort est, si possible, encore plus misérable. Dans beaucoup de cas, le petit cultivateur (surtout à la Riviera

dans les vallons Apennins et autour de l'Etna) est propriétaire de parcelles de terre, dans beaucoup de cas pas plus grandes que les lopins de l'œuvre du coin de terre. Ces parcelles se trouvent parfois à des distances énormes. Une première nécessité serait de les grouper. Dans ce but, les anciens gouvernements avaient diminué fortement les frais de mutation. Mussolini les a augmentés d'une manière terrible, car il faut de l'argent, et beaucoup, pour faire la guerre. Pour échanger un lopin d'une valeur de 100 lires (230 francs belges), il faut payer 42 lires (96 fr. 60) de frais. Impossible donc d'y songer encore.

La misère noire tout en travaillant !

Voilà le sort du cultivateur italien sous le régime du Duce.

La misère paysanne en Allemagne naziste

Voici l'Allemagne, l'autre grand pays où la démocratie et la liberté d'opinion ont été abolies au profit d'une dictature brutale :

A entendre parler le Führer, il ne rêve que d'une chose : rendre le peuple et surtout les paysans heureux.

Hitler avait promis solennellement de sauver l'agriculture allemande des difficultés dans lesquelles elle se débattait. Deux mesures furent préconisées et tentées. La révalorisation des produits agricoles et la décision que pour la nourriture, l'Allemagne devait se suffire à elle-même. Les importations furent supprimées presque totalement. Les prix augmentèrent très vite, d'autant plus que la mauvaise récolte de 1934 provoquait une pénurie de certains produits. Quelle chance pour l'agriculteur allemand, lui du moins, obtient de nouveau des prix forts.

Pas trop vite :

Les fourrages manquent. D'où augmentation des prix. Pour en importer, il faut des monnaies étrangères. Mais, le peu qu'il y a, sert presqu'exclusivement à l'achat de matières premières pour le réarmement. Le cultivateur est obligé de réduire son cheptel.

Mais ce n'est pas tout ! Hitler a trouvé que les prix montaient trop vite. Des prix maxima ont été imposés.

Conclusion : Le paysan est pris entre l'enclume et le marteau. Il doit payer très cher ce qu'il doit acheter et il doit vendre à un prix officiel. Comme auparavant, la misère continue pour lui.

Il n'y a que les grands propriétaires terriens qui sont heureux, car aucune mesure de contrainte n'a été prise contre eux. Ils continuent, plus que jamais, à extirper tout ce qui est possible de leurs fermiers.

Hitler a d'ailleurs soigné les gros, tout particulièrement. C'est à leur intention qu'il a réintroduit le droit de premier né. C'est une garantie que les grandes propriétés terriennes ne seront jamais morcelées au profit des petits et moyens paysans.

Pour les grands seigneurs, l'opulence, pour les petits, la misère.

Nous pourrions allonger la liste avec les pays où règne la dictature camouflée ! La Pologne, la Hongrie, etc. Partout, le même tableau sombre et inique : tout pour les grands, rien qu'une exploitation éhontée et une misère, parfois atroce, pour les petits et moyens fermiers.

En Espagne, en 1931, les ouvriers et les paysans ont renversé le régime conservateur qui soutenait une monarchie pourrie et un clergé qui exploitait cruellement les masses des campagnes. Le régime qui prit la place de celui qui fut abattu réalisa, immédiatement, une grande réforme en faveur des agriculteurs. Les grands domaines des propriétaires qui ne cultivaient pas eux-mêmes furent partagés entre les petits paysans et leur furent donnés en toute propriété.

Malheureusement, vers 1934, la réaction réussit à s'emparer d'une partie du pouvoir et les paysans furent chassés de leurs terres et celles-ci furent rendues à leurs anciens propriétaires paresseux et exploiteurs.

Aujourd'hui, les paysans et les ouvriers espagnols ont reconquis le pouvoir qui avait failli leur échapper et les petits paysans vont rentrer dans leurs biens.

Ils redeviendront propriétaires sans aucune restriction et sans aucune limite de la terre qu'ils cultivent.

La dictature, le régime fort, etc., ne sauvent pas l'agriculture. Ils ne font que consacrer définitivement la misère pour la paysannerie. Les seuls profiteurs d'un tel régime sont les grands propriétaires terriens qui se confondent souvent avec la noblesse.

Les pays scandinaves démontrent qu'il est possible d'assurer le bien-être au cultivateur

Au Danemark.

Au Danemark, les socialistes gouvernent avec l'aide d'un petit parti radical. Les premiers sont majorité dans le Gouvernement et le ministre de l'Agriculture est un cultivateur socialiste.

L'agriculture joue dans ce pays un rôle prépondérant, car elle intervient pour 80 pour cent dans les exploitations.

En outre, c'est le pays typique où la très grande majorité des cultivateurs sont propriétaires de leurs exploitations. En effet, sur 100 cul-

tivateurs, il y en a 92 qui sont propriétaires. La plus grande partie de ces propriétaires sont cependant endettés, par une hypothèque qui grève leurs biens. Avant que les socialistes fussent au pouvoir, l'endettement moyen était de 40 pour cent par ferme. Cette charge, qui en temps normal était supportable, devenait pour des milliers d'exploitations agricoles une source de graves préoccupations.

Les socialistes n'ont pas hésité à prendre les mesures qui s'imposent pour sauver l'agriculture d'une ruine certaine.

Une révalorisation qui donne des résultats.

Le prix des blés, des porcs, de la viande, des betteraves à sucre, des chevaux, des œufs et des pommes de terre fut révalorisé. Le résultat en a été que la rentabilité fut pour 1935 de nouveau portée à 4,1 pour cent. La rentabilité normale étant de 4,5 pour cent, on peut en conclure que les exploitations agricoles sont presque arrivées à une période normale. La rentabilité se rapporte au capital engagé, après déduction de tous les frais, y compris un salaire pour le cultivateur. Celui-ci gagne donc sa vie et au surplus, le capital de l'exploitation lui rapporte 4,1 pour cent.

Un gouvernement socialiste au secours des petits propriétaires.

Cependant, la situation était surtout tragique pour 60.000 propriétaires du Jutland, dont les biens étaient grevés de lourdes hypothèques. Impossible de payer l'intérêt et l'amortissement. Ils étaient sur le point de voir vendre leurs biens et, ainsi, de tout perdre.

De nouveau, le gouvernement socialiste est intervenu. Il a fait voter une loi. Aux termes de celle-ci, l'Etat s'engage à payer 3 pour cent de l'intérêt. Comme celui-ci est en général de 4,5 pour cent, le cultivateur n'a plus que 1,5 pour cent à payer. Au surplus, l'Etat oblige le bailleur de fonds à se contenter d'un amortissement de 2 pour cent. De telle manière que le cultivateur n'a plus à supporter pour intérêt et amortissement que 3,5 pour cent.

C'est donc exactement le contraire de ce qui se fait en Italie. Au Danemark, le gouvernement socialiste est à côté des petits et moyens cultivateurs pour les défendre, pour les aider et pour leur assurer un minimum de bien-être.

D'autres efforts.

Le gouvernement socialiste est, en outre, celui qui active le plus les travaux d'irrigation, d'assèchement, d'endiguement, de défrichage. Il serait trop long d'énumérer les travaux exécutés depuis les sept années que les socialistes sont au pouvoir.

Ensuite, et ceci n'est pas moins important, tandis que sous les gouvernements bourgeois, l'argent était distribué exclusivement sous forme de prêts, les socialistes le dépense partiellement en prêts et en subsides. Le cultivateur est donc en partie déchargé des frais, puisque par les subsides, le gouvernement lui donne une aide appréciable.

La Situation en Suède.

En Suède, la situation est assez différente. Le gouvernement est composé exclusivement de socialistes. Il a cependant un accord avec le parti paysan. Cet accord stipule que les socialistes prendront toutes les mesures nécessaires pour venir en aide à l'agriculture. D'autre part, le parti paysan s'engage à soutenir le gouvernement socialiste dans sa lutte contre le chômage et pour maintenir et augmenter le pouvoir d'achat des ouvriers.

Les socialistes sont allés beaucoup plus loin que ne le demandait l'accord. Par toute une série de mesures, ils ont atteint ce résultat vraiment unique de porter les prix des produits agricoles à environ 75 pour cent de ce qu'ils rapportaient en 1929. Cela signifie pour la Suède que le pouvoir d'achat de la classe paysanne a été augmenté d'environ 700 millions de francs par an. En d'autres termes, tous les cultivateurs ensemble gagnent maintenant par année 700 millions de francs de plus qu'avant l'arrivée au pouvoir des socialistes. Comme il y a à peu près 300.000 exploitations agricoles dans le pays, cela fait en moyenne 2.300 francs par exploitation.

Mais les socialistes ne se sont pas contentés de cela. Ils ont fait construire ou reconstruire 40.000 maisons de petits fermiers. En procurant ainsi du travail à des milliers de chômeurs, ils ont en même temps donné une habitation convenable à 40.000 familles.

Et ce sont là des gens dont on vous raconte toujours qu'une fois qu'ils seront au pouvoir, il ne feront que prendre. Ces exemples démontrent indiscutablement que les socialistes ne vont pas au pouvoir pour prendre quoi que ce soit. Ils n'ont qu'un but : rendre autant que possible.

Une remarque importante

Aussi bien au Danemark qu'en Suède, la réussite des gouvernements ne tient pas seulement aux mesures prises pour venir directement au secours de l'agriculture. A côté de cela, ils ont eu soin de veiller à ce que le marché intérieur ne se retrécisse pas. Au contraire, ils ont employé leurs efforts à augmenter le pouvoir d'achat des masses ouvrières.

Le coût de la vie est resté à peu près stationnaire. Au Danemark, le gouvernement a fait voter à trois reprises une loi défendant de diminuer le salaire des ouvriers. Depuis le commencement de cette année, les salaires ont augmenté légèrement dans les deux pays. De ce fait, la vente des produits agricoles à l'intérieur des pays n'a pas diminué.

Tout le monde, même les adversaires, doit reconnaître qu'en comparaison avec les autres pays, il n'y a qu'au Danemark et en Suède, que les ravages de la crise sont en train de disparaître.

En même temps, la démonstration est faite qu'il n'est pas nécessaire que les agriculteurs mènent une vie pénible. Il est possible de leur assurer le bien-être.

La faillite des catholiques et des libéraux dans le domaine agricole

Les catholiques détiennent le Ministère de l'Agriculture depuis 52 ans. Il suffit de comparer leur inaction totale en faveur des masses agricoles depuis qu'ils détiennent cet important ministère. Le 2 décembre 1930, M. Sandront, député catholique, déclarait, à la Chambre, que *les cultivateurs avaient toujours été traités en parents pauvres*.

M. Limage, sénateur catholique, dans son rapport sur le budget de l'agriculture pour 1931, au Sénat, se plaignait amèrement que la crise étant prévue, on n'avait jamais rien fait, ni pour le crédit agricole, ni contre les fraudes dans les fournitures d'engrais et de semences, ni en faveur de tarifs de transport plus favorables pour les produits agricoles, ni pour le remembrement des terres.

En réalité, en 52 ans, les catholiques, maîtres souverains de l'agriculture belge, n'ont fait voter que trois ou quatre lois de façade, nettement insuffisantes, de véritables os à ronger pour apaiser la colère paysanne.

Les libéraux furent leurs complices dans cette politique malfaisante à l'égard de l'agriculture. Il suffit de rappeler comment catholiques et libéraux sabotèrent l'importante réforme du bail à ferme de 9 ans qui ne fut accordé que pour la première occupation, malgré l'énergique revendication des socialistes.

Le gouvernement des banquiers clérico-libéraux contre les agriculteurs

Mais il n'est pas nécessaire de remonter à un demi-siècle, en arrière, pour recueillir les preuves accablantes de l'indifférence criminelle des catholiques et des libéraux à l'égard des intérêts agricoles.

De 1927 à 1935, les catholiques et les libéraux furent seuls au pouvoir. La dernière année de leur règne fut marquée par une misère croissante dans les campagnes. Les dettes hypothécaires atteignaient l'effrayant total de 26 milliards. Les prix agricoles étaient tombés de 44 p. c., alors que les prix de détail n'avaient baissé que de 21 p. c. Or, le paysan vend en gros et achète en détail. De sorte qu'à mesure que se poursuivait la malfaisante politique de déflation, la détresse paysanne grandissait. Elle grandissait aussi, parce que la masse des consommateurs voyait sans cesse son pouvoir d'achat diminuer.

On a entretenu adroitement la mésentente entre les travailleurs de la terre et ceux des usines. Leurs intérêts sont communs, pareils, identiques.

Les 2 millions 150.000 ouvriers manuels, les 500.000 employés et fonctionnaires constituent, avec leurs femmes et leurs enfants, la masse immense de ceux qui consomment, c'est-à-dire de ceux qui font vivre le paysan.

C'est au paysan qu'ils achètent la viande, le beurre, le pain, le sucre, les légumes, etc. Dans un ménage de petites gens, 7 francs sur 10 environ sont consacrés à acheter des denrées alimentaires. Par conséquent, les intérêts des deux groupes sont étroitement solidaires. C'est en s'unissant qu'ils se sauveront mutuellement.

L'action socialiste en faveur des agriculteurs L'impôt foncier à charge du propriétaire

Les socialistes n'ont pas attendu les élections pour prendre énergiquement, en mains, la défense des cultivateurs.

Au mois de mars 1934, il y a plus de 2 ans, Arthur Wauters a déposé, au Sénat, une proposition de loi mettant l'impôt foncier à charge du propriétaire. Un rapporteur fut désigné. C'était M. Coenen, sénateur catholique.

Il n'a jamais fait rapport. Et c'est pourquoi, des centaines de milliers de paysans continuent à payer, à leurs propriétaires, un supplément de loyer de 25 à 30 p. c. qui devrait être exclusivement à charge de celui qui possède la terre.

L'occupation prolongée de la terre

Le 11 mars 1936, Arthur Wauters a déposé, au Sénat, une proposition de loi modifiant la loi du 7 mars 1929 sur le bail à ferme.

Trois principes sont à la base de cette proposition : la sécurité du preneur quant à la durée du bail, l'équilibre entre les prix des fermages et les ressources que l'exploitation du bien procure au locataire, l'amélioration des conditions dans lesquelles il peut être mis fin au bail.

Le projet prévoit que la durée du bail d'un bien rural ne peut être inférieure à dix-huit ans, au lieu de neuf ans comme c'est la règle actuellement.

En outre, ce terme de dix-huit ans vaut pour les baux renouvelés comme pour ceux de première occupation. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Mais il ne peut être question de déterminer, une fois pour toutes, pour dix-huit ans, le taux du fermage. Aussi, le projet prévoit le droit, pour les agriculteurs, de demander la révision du fermage, quand

celui-ci ne correspond plus aux avantages retirés du bien loué. La même possibilité, naturellement, est garantie au propriétaire. C'est pour cela qu'on instituerait des Conseils de prud'hommes agricoles.

L'organisation du crédit agricole

Le crédit agricole est d'une nature très particulière. La rotation des capitaux est soumise à des influences saisonnières et son rythme est tout différent de celui qu'on observe dans l'industrie et le commerce.

La nature des risques est également différente. Il faut tenir compte de la dispersion des centres de production et de la mentalité spéciale de ceux qui doivent en bénéficier.

L'expérience de certaines entreprises financières qui s'adressaient surtout aux agriculteurs a été suffisamment douloureuse pour qu'on songe à les protéger.

En 1935, des mandataires des différents partis étaient d'accord pour réclamer l'organisation d'un crédit agricole d'Etat ou sous le contrôle de l'Etat. Nous faisons notre cette revendication.

Les prud'hommes agricoles

L'organisation des Conseils de prud'hommes agricoles serait le complément nécessaire de la faculté donnée aux bailleurs et aux preneurs de faire réviser le prix des fermages.

Arthur Wauters a également déposé au Sénat, le 11 mars 1936, une proposition de loi organique des Conseils de Prud'hommes. Ceux-ci ont fait leurs preuves. Ils fonctionnent généralement à la satisfaction des patrons et des ouvriers.

La représentation élective de l'agriculture

Ici encore, nous sommes prêts, car Arthur Wauters a déposé, au Sénat, une troisième proposition de loi (session 1935-36, numéro 136), organisant la représentation élective de l'agriculture et des classes agricoles.

Il prévoit l'élection de comices cantonaux, de comices provinciaux, d'un Conseil supérieur de l'horticulture et d'un Conseil supérieur des eaux et forêts.

Les comices auraient pour mission de délibérer sur les intérêts de l'agriculture et des classes agricoles dans leur canton ou leur province. Les propriétaires de biens ruraux, les cultivateurs locataires et les travailleurs et techniciens de l'agriculture, de la sylviculture et de l'horticulture y seraient représentés.

Les Conseils supérieurs, composés de délégués élus par les Comices provinciaux, les députations permanentes et de membres nommés par le Roi, s'occuperaient des intérêts de l'agriculture nationale et des classes agricoles et pourraient faire des propositions au gouvernement.

De la sorte, par leurs représentants directement élus, les agriculteurs de toutes catégories pourraient faire entendre leur voix.

Que ferait un gouvernement socialiste pour les cultivateurs

Les socialistes se présentent devant les agriculteurs avec un programme hardi.

Ils proclament la nécessité d'assurer, aux cultivateurs, un minimum vital. Le paysan doit être libéré complètement et radicalement de l'incertitude constante dans laquelle il vit. Il doit être assuré de nouer les deux bouts, de faire vivre sa famille et de mener une vie décente dans un confort sans cesse en progrès.

Comment aboutir à ce résultat.

En adaptant les prix de gros aux prix de détail, en leur permettant de hausser, dans des limites raisonnables, en agissant aussi sur les monopoles capitalistes.

Les paysans n'échappent pas plus que les autres à la concentration capitaliste

Ils en subissent la loi impitoyable. C'est elle qui *préleve, sur le fruit de leur travail, une dîme formidable*.

Le paysan est dominé par les marchands de crédits, les marchands d'engrais, les marchands de sucre, de grain, les meuniers, en un mot, par tous ceux auxquels il achète ou il vend quelque chose.

Le public ne soupçonne même pas dans quelle mesure les monopoles capitalistes rançonnent le paysan. Ce dernier est seul et sans défense devant ces monstrueuses puissances économiques qui contrôlent directement ou indirectement la production, la vente et l'achat des produits agricoles. N'est-ce pas notamment le cas pour le LAIT, cet aliment essentiel et fondamental de la consommation populaire dont le marché est tout entier dans les mains de quelques grandes sociétés de distribution ?

La production annuelle du lait est de 3 milliards de litres, pour lesquels le cultivateur reçoit environ 0,70 fr. par litre et qui est revenu 1,40 fr. au consommateur.

Le TABAC lui-même, est soumis à la dictature du haut capitalisme. Les fabricants, peu nombreux, sont maîtres du marché. A l'heure actuelle, ils achètent le tabac à environ 5 fr. le kg. au cultivateur et ils le revendent 21 à 28 francs au consommateur. Celui-ci ignore évidemment combien est dérisoire la partie du prix de vente qui retourne au travailleur de la terre.

Comment en serait-il autrement ?

Comment en serait-il autrement ? Il y a, en Belgique, plus de 1 million d'exploitations agricoles. Elles sont minuscules. Cette immense

armée de producteurs agricoles désunis et dispersés est une proie facile pour les grands monopoles capitalistes.

En dehors des petits MOULINS de campagne, il existe, en Belgique, 80 grands moulins industriels (qui ne travaillent d'ailleurs qu'à 62 p. c. de leur capacité de production). Ce sont eux qui tiennent le marché. Ils tiennent à leur merci les producteurs. Ils réalisent, sur leur dos et sur celui des consommateurs, des bénéfices considérables. Les derniers bilans en apportent la preuve. Tel moulin dont le capital est complètement amorti réalise, en 1931, neuf millions de bénéfice.

Un économiste conservateur, M. Lucien Romier, évalue à 5 milliards de francs par an, les bénéfices illicites réalisés par les meuniers français sur les paysans et les mangeurs de pain. A combien s'élève ce chiffre pour notre petit pays ?

Même situation dans la BRASSERIE. Là aussi, la concentration aboutissant au monopole de fait, réalise des progrès vertigineux. En 1910, il y avait 3.349 brasseries en Belgique. Il n'y en a plus que 1.302 en 1934. Mais elles fabriquent plus qu'il y a 24 ans ! Et voyez les cours en Bourse des actions des brasseries, consultez leur bilan et vous verrez que la crise n'atteint pas tout le monde.

L'électricité.

Il est un autre monopole qui fit beaucoup parler de lui, il y a quelque temps. C'est celui de l'ELECTRICITE. Il intéresse, au premier chef, les gens des campagnes. Car, dans notre pays, sur 2.670 communes, il n'y en a que quelques dizaines qui n'ont pas le courant électrique.

La consommation de l'électricité pourrait être triplée dans les campagnes. Une multitude de petits instruments de ferme pourraient être actionnés par l'électricité.

L'électricité est monopolisée, en Belgique, par quelques grandes sociétés qui rançonnent le consommateur. Dans certaines communes, on paie 4 francs le kilowatt. On cite même un cas de 5,20 fr.

La rapacité des grands capitalistes de l'électricité est telle qu'elle a soulevé l'indignation d'hommes politiques aussi conservateurs que M. Sinzot, député catholique de Mons; de M. Michaux, député catholique de Charleroi.

En 1933, année de crise, les sociétés d'électricité ont encore distribué 280 millions de francs de dividendes à leurs actionnaires. A la Chambre, M. Michaux a signalé le cas d'un administrateur d'une de ces sociétés qui touchait 27 francs de tantièmes par an et par abonné. Un autre, en 1933, a encaissé 700.000 fr. C'est-à-dire 2.000 FRANCS PAR JOUR.

On ne peut mettre un terme à cette scandaleuse exploitation que par la nationalisation du crédit et des grandes industries de base produisant les matières premières : engrais, sucreries, meuneries, etc...

Ce qui reste à faire. Que veulent encore réaliser les socialistes ?

- Organisation des commissions paritaires dans l'agriculture.
- Organisation de l'exportation des produits agricoles : prospection systématique des marchés étrangers - création de marques d'origine nationale - contrôle pour assurer la qualité et éviter la fraude - surveillance plus efficace de la fraude à l'importation aux frontières.
- Abolition des priviléges dont jouit le sucre congolais (produit par de grandes sociétés capitalistes faisant un tort considérable à 60.000 planteurs de betteraves).
- Politique sociale active au profit des cultivateurs : réparation des accidents de travail - régler la durée du travail - organiser l'inspection du travail agricole - surveiller le paiement des salaires - réforme de la législation sur les pensions de vieillesse, les indemnités de chômage, et les allocations de chômage.
- Révision de la loi sur la chasse.
- Réorganisation de l'enseignement agricole.
- Morcellement, au profit des cultivateurs, des grands domaines des propriétaires oisifs et absentéistes.
- Organisation rationnelle des transports ruraux.
- Contrôle officiel et obligatoire de la qualité des engrains et des semences - Comme on contrôle la qualité du lait et du beurre.
- Elargissement du marché intérieur (lait, fromage, fruits).
- Lutte contre l'insalubrité des locaux.
- Organisation coopérative à tous les degrés.
- Remembrement.

La terre aux paysans

Le Socialisme a toujours proclamé le respect de la propriété quand le travail et le capital sont confondus dans la même personne. C'est le cas pour les petites entreprises agricoles.

En poursuivant la réalisation de cette réforme en Belgique, les socialistes observent rigoureusement la tradition. Au Danemark, où les socialistes gouvernent avec l'aide d'un petit parti radical, le ministre de l'Agriculture est un cultivateur socialiste. Sur 100 agriculteurs, 92,4 p. c. sont des propriétaires. Et le gouvernement socialiste, au lieu de détruire la petite propriété paysanne, l'a consolidée, renforcée, multipliée, étendue, protégée. Il a notamment contribué, avec succès, à la libérer de l'écrasant endettement, conséquence de la politique pratiquée, avant lui, par les conservateurs.

Le gouvernement socialiste, en Suède, est soutenu, lui, par le parti paysan. N'a-t-il pas fait construire ou reconstruire 40.000 habitations pour les petits cultivateurs ? Ils en ont la propriété absolue, intégrale, inaliénable.

Mais pourquoi chercher nos exemples en dehors des frontières de notre pays ?

Il y eut, en Belgique, un ministre socialiste du Travail. C'est sous son impulsion que fut inaugurée la politique de construction d'habitations à bon marché avec primes. Et c'est ainsi que 400.000 citoyens belges des classes les plus modestes, surtout des ouvriers, sont devenus propriétaires de leur maison.

Si le Parti Ouvrier Belge, fidèle en cela à ses principes, a encouragé la propriété d'usage pour les salariés industriels, pourquoi serait-il hostile à la propriété pour l'agriculteur qui cultive lui-même ?

Or, il y a, en Belgique, 586.000 fermiers locataires qui travaillent un sol qui ne leur appartient pas.

C'est à ces 586.000 paysans que le P. O. B. envisage de donner la terre en toute propriété.

Est-ce assez clair ?

Réhabilitation de la profession agricole

Il faut qu'au lendemain des élections, la classe agricole soit traitée sur un pied de rigoureuse égalité avec les autres classes. Le travail de l'homme des campagnes doit être protégé et respecté. Il ne le sera qu'à la condition de rendre, aux cultivateurs, l'outil dont il se sert pour vivre.

Cet outil, c'est la terre.

La terre ne peut enrichir celui qui la possède sans la travailler, alors qu'elle ruine, en période de crise, celui qui la travaille sans la posséder.

Le socialisme vient pour rendre et non prendre

Il veut enlever contre indemnité, la terre à ceux qui la possèdent sans la travailler pour la donner, en toute propriété, à ceux qui, aujourd'hui, la travaillent sans la posséder.

CULTIVATEURS, SI VOUS VOULEZ VOIR TRIOMPHER CE PROGRAMME, VOTEZ POUR LA LISTE SOCIALISTE.

La liste n° 5